

Note Méthodologique : Prévention des risques physiques

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La démarche cible la maîtrise des expositions physiques et leur pilotage dans la durée.

- Réduire les atteintes liées aux agents mécaniques, thermiques, électriques, pression, rayonnement, bruit.
- Soutenir la continuité d'activité, protéger les équipements, renforcer la confiance des équipes.
- Ancrer la prévention dans la gouvernance HSE: identification, mesures techniques/organisationnelles, indicateurs, amélioration continue.
- S'appuyer sur ISO 45001:2018 et, pour l'agroalimentaire, la cohérence documentaire d'ISO 22000:2018.
- Outiller responsables HSE, managers SST et dirigeants en contextes industriels, logistiques et de services (restauration, agroalimentaire).

Point clé : Prioriser la suppression/ingénierie avant les EPI, éviter la "sur-protection" qui génère des contournements.

Objectifs de la mission

- Réduire le taux de fréquence des accidents avec arrêt (ex. TF < 10/an pour 1 000 000 h).
- Diminuer la gravité moyenne (ex. TG < 1) par suppression d'expositions critiques.
- Assurer une revue des risques documentée 4 fois/an (comité pluridisciplinaire).
- Former les équipes (parcours ≥ 7 h par population cible).
- Atteindre > 90 % de clôture des actions prioritaires à 90 jours.

Périmètre / livrables attendus

- Cadrage: sites, métiers, procédés, données d'accidentologie, référentiels applicables (exigences groupe, ISO 45001:2018).
 - Cartographie des dangers par zone/tâche et évaluation des risques (matrice 5×5, seuils d'acceptabilité).
 - Plan d'actions priorisé (responsables, échéances, indicateurs) et critères explicites d'arbitrage.
 - Gouvernance formalisée (comité, fréquence, traçabilité des décisions, critères de priorisation).
 - Maîtrises techniques et organisationnelles spécifiées et documentées (conformité aux guides/bonnes pratiques).
 - Tableaux de bord: TF, TG, presque-accidents, taux d'actions critiques fermées; audits internes (≥ 2 /an), revue de direction (1/an).
 - Dispositifs de formation/REX (ateliers, études de cas, e-learning, pratiques terrain).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et compréhension du contexte

- Actions: analyse documentaire, entretiens ciblés, visite de conformité de haut niveau.
- Résultats: périmètre arrêté, référentiels et critères d'arbitrage fixés, gouvernance (comité/fréquence) posée.
- Jalon: cadrage formalisé + plan de collecte de données.
- Vigilance: interfaces multi-activités (maintenance/sous-traitance).

Étape 2 – Cartographie des dangers et évaluation

- Actions: observations terrain, grilles homogènes (matrice 5×5), consolidation des expositions (bruit, chaleur, rayonnements, énergies).
- Résultats: carte des risques par zone/tâche, niveaux et seuils d'acceptabilité.
- Vigilance: situations non routinières (démarrages, réglages, interventions) et intégration des contrôles périodiques/REX.
- Standard: référentiel de codification unique pour l'agrégation des indicateurs.

Étape 3 – Plan d'actions priorisé et gouvernance

- Actions: hiérarchisation (supprimer, substituer, isoler, protéger, former, contrôler) avec critères explicites.
- Résultats: portefeuille d'actions SMART (responsables, échéances, indicateurs).
- Pilotage: comité mensuel (12/an) pour arbitrage, suivi des écarts et traçabilité.
- Vigilance: éviter la dispersion sur des actions mineures; focaliser barrières critiques.

Étape 4 – Maîtrises techniques et organisationnelles

- Actions: protections collectives (carters, écrans thermiques), procédures (consignation), EPI; qualification fournisseurs et vérifications.
- Résultats: conformité aux guides techniques, documentation cohérente et à jour.
- Vigilance: prioriser suppression/ingénierie avant EPI pour éviter contournements.

Étape 5 – Suivi, indicateurs et amélioration continue

- Actions: tableaux de bord (TF, TG, presque accidents, actions fermées), audits internes (≥ 2/an), revue de direction (1/an).
- Résultats: performance stabilisée, apprentissages consolidés via REX/ateliers.
- Vigilance: qualité des données (définitions, périmètres, heures exposées) et seuils déclencheurs (ex. clôture < 80 % à 60 jours).

Planning / durée / jalons

Jalon	Cadence / Délai	Contenu clé
Cadrage initial	Dès lancement	Périmètre, critères d'arbitrage, gouvernance; plan de collecte de données.

Comité de pilotage	Mensuel (12/an)	Arbitrage priorités, suivi actions, traçabilité décisions.
Formations ciblées	Parcours ≥ 7 h	Analyse des situations dangereuses; appropriation EPI/méthodes.
Clôture actions prioritaires	90 jours	Objectif > 90 %; seuil d'alerte < 80 % à 60 jours.
Audits internes HSE	≥ 2 /an	Vérification de la maîtrise; écarts, plan d'actions.
Revue de direction	1/an	Bilan performance, décisions d'arbitrage et investissements.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Mène le cadrage: analyse documentaire, entretiens, visite de conformité haut niveau.
- Déploie les méthodes d'évaluation: grilles homogènes, observations terrain, consolidation des expositions.
- Structure le plan d'actions et les critères d'arbitrage; outille la gouvernance et les indicateurs.
- Appuie les maîtrises techniques/organisationnelles et la cohérence documentaire.
- Cadre les tableaux de bord, audits internes et dispositifs de REX/amélioration continue.

Client

- Précise le périmètre (sites, métiers, procédés) et exigences applicables.
- Met à disposition accidentologie, contrôles périodiques, données d'exposition et retours d'expérience.
- Met en œuvre protections collectives, procédures (consignation), EPI; qualifie fournisseurs et réalise les vérifications.
- Désigne responsables d'actions, respecte les échéances et vise > 90 % de clôture à 90 jours.
- Participe aux comités/revues et assure la traçabilité des décisions et la qualité des données.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètre détaillé: sites, métiers, procédés; référentiels/ exigences groupe (ISO 45001:2018, ISO 22000:2018 selon contexte).
- Accidentologie (accidents, presque-accidents) et historiques d'audits/contrôles périodiques.
- Données d'exposition: bruit, chaleur, rayonnements, énergies dangereuses; mesures représentatives.
- Inventaire des tâches y compris non routinières (démarrages, réglages, interventions de maintenance/nettoyage).
- Plan de collecte et référentiel de codification unique pour agrégation inter-ateliers.
- Inventaire des équipements/barrières critiques et historiques de maintenance (ex. MTBF, dérives).
- Programmes/attestations de formation existants (parcours ≥ 7 h le cas échéant).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité pluridisciplinaire mensuel (12/an): arbitrages, suivi des écarts, traçabilité des décisions.

- Audits internes programmés ≥ 2 /an; revue de direction 1/an.
- Critères d'arbitrage partagés: gravité potentielle, fréquence d'exposition, exigences réglementaires; efficacité ($> 50\%$), faisabilité (< 90 jours), coût/effet.
- Seuils déclencheurs: clôture actions $< 80\%$ à 60 jours; presque accidents $> 3/100$ salariés/trim. (ajustements à décider).
- Indicateurs clés: TF, TG, presque accidents, taux d'actions critiques fermées, conformité équipements critiques ($> 98\%$).
- Qualité des données: définitions harmonisées, périmètres clairs, heures exposées; instrumentation métrologique adaptée (bruit, température, vibrations).
- Routines de terrain: tournées, checks d'ouverture, conversations sécurité; intégration systématique du REX.